

Données nouvelles sur le chalutage dans le golfe du Lion Sélectivité comparée du chalut de type Italien et du chalut à grande ouverture verticale pour le capelan

par

P.Y. DREMIÈRE

Institut des Pêches Maritimes, Sète (France)

Une étude de l'évolution des captures réalisées au chalut dans le golfe du Lion a permis de mettre en évidence, comme cela a été noté dans une précédente communication, une surexploitation des fonds chalutables de cette zone.

Parmi les mesures de régulation qui s'imposent dans un tel cas il convient d'accorder une attention toute particulière aux caractéristiques des maillages employés dans la confection des poches de chaluts. Ainsi a-t-il été décidé d'étudier la sélectivité du polyamide sur plusieurs espèces démersales du golfe du Lion et notamment le capelan : *Gadus capelanus* (Risso). On a convenu également de préciser les sélectivités relatives des deux types de chaluts les plus employés actuellement en Méditerranée française : l'un, traditionnel, monté de telle façon que ses mailles soient pratiquement fermées en pêche; l'autre, apparu plus récemment, conçu pour travailler avec des mailles plus ouvertes dans l'eau, tout en grattant moins fortement le fond (chalut à grande ouverture verticale).

Les travaux ont été menés en 1972 et 1973 dans la partie occidentale du golfe du Lion sur des fonds de 30 à 60 m, selon les secteurs pratiqués. Les conditions de réalisation ont été arrêtées de telle façon que les résultats soient toujours comparables entre eux. La méthode retenue est celle de la double poche enveloppante, la poche externe, en petites mailles, retenant les individus ayant pu s'échapper au travers des mailles de la poche interne. La durée des traicts a été de 1 heure 30 dans tous les cas, la vitesse de chalutage sur le fond étant très voisine de 2,5 nœuds. Dans le choix des gréments utilisés pour remorquer les deux types de filets on a cherché à se rapprocher des conditions idéales d'utilisation des engins. Ainsi a-t-on évité d'exagérer la force de posée des chaluts de manière que les poches des filets ne soient colmatées durant la pêche par les débris ou organismes divers récoltés sur le fond. Un tel colmatage aurait en effet introduit un biais dans l'estimation des coefficients de sélectivité des deux types de chaluts. A la fin de chaque traict les individus provenant de la poche interne et de la double poche ont été mesurés et pesés séparément, les mensurations étant faites au centimètre inférieur. On a également mesuré à la fin de chaque traict une série de 30 mailles prises au hasard dans la partie terminale de la poche du chalut au moyen d'une jauge ICES tarée à 4 kg de pression.

Les caractéristiques du textile employé pour la confection de la poche interne des deux types de chaluts sont les suivantes : maille de 40 mm étirée polyamide cablé 650 m/kg lacé et noué simple.

Les résultats obtenus peuvent être résumés comme suit :

	chalut local		chalut à gr. ouv. vertic.	
	oct. 1972	oct. 1973	oct. 1972	oct. 1973
l 50 (mm)	96	92	117	120
l 50 corrigée (mm)	101	97	122	125
moyenne des mesures de mailles (mm)	34.0	35.5	35.0	34.3
coefficient de sélectivité	2.82	2.59	3.34	3.50
coefficient de sélectivité corrigé	2.96	2.73	3.49	3.64

Rapp. Comm. int. Mer Médit., 23, 8, pp. 73-74 (1976).

On a indiqué, pour permettre la comparaison avec d'autres travaux similaires, une 150 et un coefficient de sélectivité simples et corrigés. La correction est apportée (+ 5 mm sur 150) en tenant compte du fait que toutes les mensurations ont été faites au centimètre inférieur.

L'examen des résultats obtenus montre un coefficient de sélectivité plus élevé dans le cas du chalut à grande ouverture verticale que dans le cas du chalut local. Ceci prouve bien que ce dernier type de filet, dont les mailles travaillent relativement fermées dans l'eau, laisse moins de chances de survie aux individus de petite taille que le chalut à grande ouverture verticale dont les mailles, si elles sont bien montées sur les ralingues, conservent en pêche un pouvoir de filtration notable.

Il est intéressant de rapprocher ces résultats de ceux obtenus par des chercheurs Italiens en 1970 et 1971; FROGLIA & GALLI puis LEVI, FROGLIA & SCORCELLETTI avaient trouvé, en ce qui concerne le rouget (*Mullus barbatus*), un coefficient de sélectivité également moins élevé dans le cas du chalut Italien — 2,0 — que dans le cas du chalut à grande ouverture verticale — 2,33 —

L'ensemble de ces résultats met en évidence tout l'intérêt que présenterait dans le golfe du Lion, en dehors de toute autre mesure régulatrice, l'adoption généralisée du chalut de fond à grande ouverture verticale de préférence aux chaluts locaux, l'état de surexploitation des fonds chalutables de cette région compromettant l'avenir de la pêche qui s'y exerce.

Références bibliographiques

- FROGLIA (C.) & GALLI (B.), 1970. — Selettività e capacità di cattura di una rete a strascico di tipo italiano su popolazioni di *Mullus barbatus* L. — *Quaderni del laboratorio di tecnologia della pesca, Ancona*, **1**, 1, 20 p.
- LEVI (D.), FROGLIA (C.) & SCORCELLETTI (R.), 1971. — Selettività di una rete di tipo relingato (chalut à grande ouverture verticale). — *Quaderni del laboratorio di tecnologia della pesca, Ancona*, **1**, 2, pp. 23-35.
- POPE (J.A.), 1966. — *Manual of methods for fish stock assessment, part III selectivity of fishing gear, FAO Fisheries Technical Paper n° 41*, 41 p, 9 fig.